

# Ami de la Religion et de la Patrie.

VIELLES GAZETTES.  
VIELLES Gazettes à vendre, à ce 'Livre'.  
Prix: 8 sous la livre.  
Québec, 19 sept. 1849.

ÉCOLE DU MONT-PLAISANT,  
FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par  
J. G. SMITH,  
rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de  
l'église. — Québec, 7 mai 1849.

G. TALBOT.

Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à la Ville de Québec, 26 porte de la Cour. — 1 mai, 1849.

VIN et PILLULES DES BOIS

du

DR. HALSEY.

Medcine plus agréable et plus effective  
qu'aucun des remèdes découverts jus-  
qu'aujourd'hui, qu'on peut prendre  
en tout temps et sans discontinuer ses  
occupations :

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à  
celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte.

Le contenu d'une seule bouteille dure plus long-  
temps et produit dix fois plus d'effet

qu'aucun autre remède en  
usage.

CONCITOYENS, Médecins, Hommes  
de Science, Commerçants, Cultiva-  
teurs, en mettant à votre disposition la meil-  
leur médecine que l'homme ait jamais  
connue, et pour un prix qui en couvre à  
peine les frais de fabrication, nous pouvons  
vous assurer d'une manière incontestable,  
qu'elle n'a pas son égale, en valeur médi-  
cale.

D'excellents chimistes ont très bien re-  
connu, que presque toutes les plantes végé-  
tales dans leur état naturel, ont des pro-  
priétés différentes, et que souvent ces pro-  
priétés sont d'une nature toute opposée.

Par la méthode habituellement employée  
pour préparer les médecines, (qui est l'é-  
bullition,) on est exposé à perdre par l'é-  
vaporation une partie des propriétés médi-  
cales, et de plus à produire un mélange

qui le ou presque sans effet, en faisant  
bouillir ensemble les parties saines et ma-  
uvaises des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS.  
Cet article n'est pas préparé par l'ébullition  
et ne contient ni mélasse, ni réglisse,  
ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le  
vin pur, extraïdu des plantes le plus rema-  
quable du pays, et des principales plantes

exotiques du monde connu, y compris le  
CERISIER SAUVAGE et la SALSE-  
PAREIL, au moyen d'un admirable appa-  
reil chimique, qui sépare les propriétés  
vraiment médicinales, de celles qui sont  
mauvaises et retient seulement celles qui sont  
en harmonie avec le principe vital et l'orga-  
nisation humaine.

Le Vin des Bois se recommande pour la  
guérison certaine de l'Hydropisie, la  
Graville, la Jaunisse, la Dyspepsie, la  
Constipation, le Rhumatisme, la Goutte,  
la Perte d'appétit, les maladies du  
Foie, du Cœur, des Reins, de la Poitrine,  
les Rhumes et la Consomption.

Le Vin des Bois est une médecine inap-  
préciable pour les femmes: il est surtout  
fortement recommandé contre ces infirmités  
auxquelles les femmes de constitution  
délicate sont si sujettes.

GRANDE MÉDECINE POUR LE  
PRINTEMPS ET POUR L'ETE: il a la  
propriété de rétablir ces indispensables  
évacuations par les pores et la peau, nom-  
mées TRANSPiration INSENSI-  
BLES et de procurer un SANG PUR, pre-  
mière condition d'une bonne santé. Dans  
les endroits où l'on connaît le VIN DES  
BOIS, bon nombre d'individus ont coutume  
de s'en procurer deux ou trois bouteilles,  
d'autres une demi douzaine, vers le  
printemps, pour l'employer dans leur famille  
comme remède purificateur et fortifiant,  
afin de se préserver de maladies pendant  
les chaleurs et durant les temps où l'on y  
est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement mar-  
quée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS  
CUTANÉES, les SCROFULES, les  
DARTRES RONGEANTES et les  
ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre  
trace.

Presque toutes les infirmités sont accom-  
pagnées d'un état maladif de l'estomac,  
des entrailles et des organes sécrétateurs. Il  
est de toute importance que les fonctions  
de ces organes aient leur cours, et que la  
peau et les matières morbides disparaissent  
de l'estomac, pour que LE VIN DES  
BOIS agisse plus fortement, et puisse pro-  
duire ainsi ses résultats importants. Com-  
me il est absolument nécessaire, avant de  
commencer à prendre du vin, de préparer  
le corps à en subir tout l'action, à cet effet,  
il est absolument nécessaire, dans plusieurs  
maladies, de prendre une ou deux doses.

HYDROPISTE GRAVELLE, ET  
NAUX DE REINS.

Dans ces cas le vin des bois est le pre-  
mier remède. On n'a pas eu connaissance  
d'un seul cas où la maladie aurait continué  
après l'emploi de ce vin, mais au contraire,  
il a accompagné en tout cas la cure la plus  
complète. Ses effets ont été si admirables  
dans certains cas que les médecins s'en  
sont étonnés.

Les grands succès obtenus par le vin dans  
cette classe de maladies sont dus en partie  
à son action sur les reins, et à la provoca-  
tion des copieuses décharges d'urine, qui  
sont disparaître les aggrégations aquueuses  
qui sont efficacité extraordinaire dans le traite-

ment de la graville et de la pierre doit être  
attribuée à cette dernière propriété. Le Dr.  
Z. P. WILLOW, de Philadelphie, déclare  
que selon lui, le vin des bois tend à dissou-  
dre la pierre.

DÉSÉSPOIR DE GUÉRISON.

Columbus, Ohio, déc. 1848.

Dr. G. W. HALSEY,  
Je certifie que l'Hydropisie m'avait mis  
dans l'état le plus désespéré, et que votre  
vin des bois, par une bénédiction de la  
providence m'a guéri radicalement. Quand  
je commençai à prendre de vos remèdes,  
l'été passé, mon corps était renflé du dom-  
ple de son volume ordinaire. J'avais pein-  
ne à respirer, et une méchante toux me  
travaillait horriblement. Longtemps auparavant  
j'avais désespéré d'en jamais re-  
venir, tout ce que j'avais fait jusqu'à là ne  
m'ayant servi à rien, quoique j'eusse pris  
un grand nombre de médecines et que  
j'eusse subi la ponction deux fois. La  
première bouteille de vin des bois, et une  
boîte de pilules me soulagèrent d'abord,  
ce qui m'encouragea à continuer de m'en  
servir. Je suis donc acheté six bouteilles  
de vin et 3 boîtes de pilules, dont je me  
suis servi pendant trois mois, et j'ai tou-  
jours été de mieux en mieux. Le gonflement  
a entièrement disparu, et je me sens  
maintenant aussi fort et aussi bien portant  
que j'ai jamais été. Aucun remède, n'a  
jamais été si utile dans ce genre de mal-  
adie que votre vin et vos pilules. Plusieurs  
autres cas désespérés ont aussi été guéris  
par l'usage de ces compositions.

NATHANIEL MAYNARD.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plus  
sieurs personnes sont atteintes de maux de  
tête, d'une faiblesse fiévreuse, et de man-  
que d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'é-  
paissit et se charge de matières impures.  
La poitrine est surchargée de bile; les  
pores de la peau se rétrécissent, et tous ces  
accidents donnent cours aux infirmités sus-  
mentionnées. La transition du froid au  
chaud exige un changement parallèle dans  
les fluides du corps et une libre exhalaison  
par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr.  
Halsey rendent la nature capable de subir  
ces vicissitudes de saison. Une ou deux do-  
ses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille  
guérissent ces infirmités, et donnent  
encor au système la force de résister à l'in-  
vasion de la maladie pendant l'été, et les  
temps insalubres.

MALADIES BILIEUSES.

Ces maladies sont très communes en  
toute saison, mais particulièrement pendant  
le printemps et l'automne. Pour la bile, les  
Pilules des Bois sont seules suffisantes, et  
une seule boîte suffira pour préserver une  
famille pendant la saison, et même toute  
l'année.

DISPEPSIE.

Il est un grand nombre de personnes  
attaquées de cette maladie affligeante; et  
plusieurs ignorent sans doute la nature du  
mal qui les afflige. On peut le reconnaître  
cependant à quelques unes des symptômes sui-  
vants: aggrément d'estomac, débilité nerveuse,  
dépression d'esprit, oppression lourde-  
re après les repas, pesanteur sur l'estomac,  
indolence, maux de tête, indigestion,  
constipation, brûlure de cœur, langue  
chargez, flatuosité, éruption de sueurs  
froides, et quelquefois insomnie.

Les malades atteints de dyspepsie sont  
très à plaindre et plus ou moins difficile le traite-  
ment, plus la cure devient difficile. Nous  
avons des certificats qui prouvent quelle a  
été l'efficacité du Vin des Bois dans des  
centaines de cas de cette maladie.

FIEVRE TREMBLANTE OU FRIS-  
SON.

Ces maladies sont trop connues pour  
qu'il soit nécessaire de les décrire; elles  
sont causées par les exhalaisons minéma-  
tiques des marais, par les matières végé-  
tales en putréfaction dans les nouveaux pays,  
par le voisinage de régions basses et mar-  
eageuses.

Lorsque nous fîmes connaître au public  
pour la première fois le Vin des Bois, nous  
n'eûmes pas d'abord la prétention  
d'en étendre l'usage à ce genre de maladie.  
Mais depuis nous avons été témoins occa-  
sionnels de la cure opérée dans des accès de  
fièvre aussi violentes qu'on puisse voir.

Pendant le règne de la fièvre dans le New-  
Jersey, il se passa à peine un jour qu'il ne  
nous ait donné des preuves nouvelles de la

valeur de ce médicament dans ces maladies,  
et, autant que nous avons pu l'apprendre,  
il n'a jamais manqué de faire cesser les accès,  
ni de rendre la santé au patient.

JAUNISSE.

Cette maladie est causée par l'obstruction  
des conduits de la bile, ce qui force la  
bile à se mêler avec le sang, et donne ainsi  
une teinte jaune à tout le système, au  
point que dans le fort de la maladie, la  
peau est jaune et amère, l'urine fortement  
colorée, la peau jaune d'abord finit par de-  
venir presque noir. Dès le commencement de  
la maladie, le malade ressent de l'en-  
gourdissement, il est oppressé et constipé,  
il manque d'appétit, et une teinte jaune  
se fait remarquer sur le blanc des yeux.

Nous avons plusieurs preuves de guérison  
opérée par les Pilules et le Vin des Bois  
dans les cas les plus graves de cette maladie.

Vin des Bois, 1 Piastre la bouteille:—  
Pilules 30 sous la boîte.

Agents à Montréal: DR. PICAULD,  
W. LYMAN Co. JOHN KINAN et P.  
NOURRIE Trois-Rivières. Québec J.  
MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

Chs. Baillarge.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, PAR-  
TAGE, et le Génie Civil;  
Rue St. François, No. 12.  
Québec, 4 Juillet 1849.

GRANDS FAITS !!

Le propriétaire de la célèbre et seul véritable  
EAU MINÉRALE DE LA SOURCE DE  
PLANTAGENET, qui a des certificats des  
premiers Médecins de la Province, prévient le public  
contre une Eau falsifiée qui porte à certains égards  
un nom semblable et qui, en quelques cas, est  
vendue par des personnes employées ci-devant  
comme agents pour la vente de l'Eau véritable.  
La seule place où l'Eau de Plantagenet se trouve  
dans sa pureté à Québec est chez

M. JOHN HAYTER,

Marché de la Haute-Ville, en face des Etangs  
des Bouchers, qui est le seul agent pour Québec.

CHAS. LAROCQUE,

N. B.—Le propriétaire publiera sous peu des  
certificats de Médecins constatant les propriétés  
curatives auxiliaires actuelles de cette Eau, mani-  
festées récemment dans des cas de choléra aussi  
bien que d'autres maladies.

Il a aussi quarante certificats de Médecins, et  
150 de familles privées, qu'il se fera plaisir de  
montrer à ceux qui voudront les voir, et dont plus-  
ieurs ont été déjà publiés.

C. L.

REBELLION!

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES  
DE PLANTAGENET a paru devant le public,  
je m'en recommande l'usage à beaucoup de mes  
malades, qui en ont reçu un bien considérable.

Elle est bien appropriée à beaucoup d'entre les  
maladies des organes urinaires, aux affections de la  
peau, à la constipation provenant de dérangements  
soit gastriques ou hépatiques, aux affections  
serpuleuses, et à quelques formes de l'Hydro-  
pisie.

Comme moyen d'apaiser la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette  
maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelque autre thérapie,  
elle doit former un médicament des plus  
précieux,

GEORGE D. GIBB,

Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Ir-  
lande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hô-  
pital-Général de Montréal, fournit journalièrement  
de grandes quantités de cette Eau curative pour  
l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital.  
S'adresser au Dépôt, No 1, Rue Des Jardins,  
Haute-Ville.

J. HAYTER.

Montréal, 9 juillet 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, ci-  
toyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la  
maladie qui est attendue dans le pays? ..

EMAPTES comme les eaux du Montréal :  
Le buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous ver-  
rez par les nombreux certificats des premiers méde-  
cins de Montréal, qui est absolument néces-  
saire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci.  
Il s'est vendu dans les trois dépôts à Montréal,  
depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi  
les 3/4 des médecins s'accordent-ils à dire que la  
cité de Montréal n'a jamais été dans un  
état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est  
actuellement. Le propriétaire de cette Eau a  
en sa possession au-dessus de 300 certificats des  
premiers médecins de Montréal, des eaux mer-  
veilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plant-  
agenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux  
qui le désirent. Voici les noms de plusieurs méde-  
cins de Montréal, qui ont donné leur certificat  
en faveur de cette Eau; que le public en juge par  
lui-même.

Drs. W. NELSON, Dis. E. H. TRUDEAU,  
J. G. BIBAUD, H. MOUNT,  
J. E. COBBIE, Alex. McCULLOCH,  
J. L. LEPROHON, R. L. McDONELL  
L. U. MASSON, J. CRAWFORD,  
P. E. PICAULT, F. BADGLEY,  
W. FRASER, A. HALL,  
G. W. CAMPBELL, S. C. SEWELL,  
L. F. TAVERNIER, P. J. LORU,

DIRECTIONS.—Prenez en une bouteille ayant  
déja et une autre après-midi. Eau fraîche,  
2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue  
Des Jardins, No. 1, Haute-Ville.

Québec, 2 juillet 1849.

EAUX MINÉRALES

DE PLANTAGENET.

Le soussigné ayant été nommé seul agent à  
Québec pour la vente des Eaux célèbres, a  
l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le  
public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à  
PHOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOU-  
XES N° 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il  
est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous  
ordres dont le public voudra bien le favoriser.

Prix 1s. le gallon; 3s. la douzaine de bouteilles.

J. HAYTER,

Agent.

Québec, 25 juin 1849.

4 4 4 4 4 4 4 4 4